

Le défi éthique de l'environnement : de la critique du réel existant à la représentation d'un autre monde

Par : Laurent GANKAMA

Introduction

La réflexion sur la crise environnementale qui traverse et menace le monde actuel et les possibilités pour les hommes d'en sortir pour envisager l'avènement d'un autre monde plus conciliable et plus convivial ne peut pas faire l'impasse sur la nécessité de mettre en crise les idées reçues, les carcans idéologiques qui structurent et confortent même les déséquilibres existants et les effets inhumains d'un développement fondé sur le mythe de la techno – science. Depuis les Temps modernes, marqués par la mise en œuvre du projet de maîtrise de la nature par l'homme¹⁶⁴, les rapports entre la croissance économique et technologique et la protection de l'environnement deviennent un thème majeur de discussion, d'autant plus que les effets destructeurs de la technique sur la nature conduisent non seulement à l'impérieuse nécessité de la mise en perspective de l'éthique environnementale comme condition d'un développement durable, mais aussi à la mise en évidence d'une littérature de l'utopie, tournée vers l'idéal d'un nouveau monde, d'une gestion humaine de l'environnement.

1 – Regard sur la crise environnementale dans le monde

Plusieurs recherches et réflexions ont mis en lumière l'état de crise dans lequel se trouve plongé ou enfoncé l'environnement. Cet état de crise se manifeste par l'apparition de problèmes et phénomènes divers qui contribuent à troubler, désorganiser ou déstructurer les conditions existentielles des humains, à l'instar de la pollution des eaux et de l'atmosphère, des perturbations qui affectent le cycle des

¹⁶⁴ Descartes (R.), *Discours de la méthode*, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

climats, l'impact destructeur du nucléaire et des différents produits chimiques et biochimiques, etc. On peut même noter que la vie et l'évolution des hommes se trouvent foncièrement traversées et influencées par les problèmes environnementaux. C'est d'ailleurs en remontant aux conditions historiques de constitution des sociétés humaines que l'on peut cerner l'essence et le fondement des de ces problèmes.

En effet, sur le plan historique et pratique, l'apparition des problèmes écologiques semble consécutive à l'exploitation de la nature par les hommes en vue de subvenir aux besoins vitaux ou existentiels qu'implique leur vie en société. On peut prendre l'exemple de certaines activités productrices de biens vitaux comme l'agriculture, les constructions navales et civiles qui ont généré de manière immédiate et durable la déforestation et d'autres problèmes connexes. C'est dire que depuis les temps immémoriaux, on relève un nombre considérable d'espèces animales et végétales détruites par l'exercice incontrôlé de la chasse et de diverses activités productives. A la suite de ces désastres causés par l'homme, commence à émerger, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, une « réflexion écologique critique »¹⁶⁵. C'est d'ailleurs au cours de cette période que sont créées les premières Organisations non gouvernementales (ONG) et associations de défense de l'environnement ou de la nature. Ces problèmes environnementaux, qui naissent « de l'impact massif des activités humaines sur la biosphère »¹⁶⁶ ont une portée planétaire, du fait que les activités humaines perturbent l'ensemble des mécanismes régulateurs de la biosphère et répandent des polluants sur tous les endroits de la planète.

En plus, à la suite de la Seconde guerre mondiale, on assiste à la généralisation des activités industrielles qui sont à l'origine de la déforestation ou des émissions de CO₂. Il ressort de ce cycle généralisé de destruction de la nature que l'homme, par son pouvoir de création ou d'invention qui lui a permis de domestiquer le monde, à travers l'explosion d'activités industrielles et le foisonnement d'outils techniques, a mis en place des circuits qui entraînent la perturbation de la nature, le dérèglement des mécanismes régulateurs de la biosphère. Etant donné que l'atmosphère, la biodiversité représentent un patrimoine commun pour la planète et l'humanité tout entières, il s'ensuit que leur perturbation conduit inéluctablement à une menace pour la survie de l'espèce humaine. Par son action destructrice qui s'illustre par la déforestation, les formes modernisées ou mécanisées de production agricole, les émissions de CO₂

¹⁶⁵ Bourg (D.), « L'avenir de l'environnement », *La nature et les Risques*, Université de tous les savoirs, vol. 6, sous la direction d'Yves Michaud, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 197.

¹⁶⁶ Bourg (D.), op. cit., p. 197.

consécutives à la prolifération de diverses entités industrielles, l'homme développe une « force géophysiolgique » qui se révèle de plus en plus nuisible à la nature et à l'humanité.

Il est à noter que qu'à l'heure actuelle, la perturbation la plus inquiétante semble être celle qui affecte le cycle du carbone. Cette perturbation, qui est en très grande partie causée par l'action incontrôlée et inconsciente de l'homme, représente une menace qui se manifeste par la pollution de l'atmosphère et le dérèglement des climats. C'est ce que traduit le propos suivant de Dominique BOURG : « Le réchauffement climatique qui devrait découler du surcroît anthropique de concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère illustre par ailleurs le type de nouveaux risques auxquels nous nous exposons. Le degré de concentration du dioxyde de carbone dans l'atmosphère est désormais de 365 parties par million de molécules d'air, alors qu'il s'est maintenu jusqu'à la révolution industrielle, et ce depuis des centaines de millions d'années, entre 200 et 280 ppm (parties par million de molécules) »¹⁶⁷.

C'est dire que la concentration des gaz à effet de serre va non seulement se doubler au cours du siècle prochain mais aussi conduire à une hausse moyenne de la température allant de 1,5° à 6°. Les différents problèmes environnementaux tels que la déplétion de la couche d'ozone, le réchauffement climatique dû à l'effet de serre anthropogénique, la pollution radioactive, la prolifération de contaminants dans les graisses animales génèrent des conséquences imprévisibles et nécessitent que les populations adoptent un regard critique et révisent leurs comportements.

Parmi les conséquences fâcheuses ou désastreuses qui découlent de l'usage des énergies fossiles et qui perturbent l'état de l'environnement, on peut énumérer la pollution atmosphérique, le rejet des déchets, la pollution sonore, l'encombrement de l'espace, la déforestation, la modification des flux hydrologiques. Ces effets négatifs mettent en évidence le fait que les énergies fossiles, qui couvrent une grande partie des besoins mondiaux en énergie primaire, représentent, notamment pour les consommateurs, un danger de détérioration de l'air et par là une menace sérieuse sur la santé des populations. C'est dire que la production de l'énergie, telle qu'elle se réalise dans les différentes filières concernées, et sa consommation génèrent des effets cruciaux sur l'environnement. En plus, quand on évoque les différents mécanismes et les différentes réalités de dégradation de l'environnement, on ne peut pas faire abstraction de la pollution de l'eau, au regard de la place et de l'intérêt majeurs que tient cette ressource dans la vie humaine. Il est souvent fait référence, à ce sujet, à

¹⁶⁷ Bourg (D.), op.cit., p. 198.

l'hydrosystème pour traduire la corrélation, la relation d'interdépendance entre la pollution de l'eau et la dégradation du milieu en tant que cadre de circulation de cette matière. C'est autant dire que la pollution de l'eau implique aussi celle de l'atmosphère, de cours d'eau, de sols et d'aquifères.

Selon Lothaire Zilliox, la pollution revêt une nature et une dimension plurielles : elle est, selon les cas, physique, chimique, bactériologique, radioactive, organique. En plus, elle est imputable à plusieurs sources : les accidents, les centrales électriques, les installations nucléaires, l'agriculture, les industries, les sollicitations débordantes du milieu naturel, les éliminations de déchets et résidus. Pour cet auteur, l'ampleur ou la portée de ces pollutions se présente de la manière suivante : « La pollution atmosphérique issue de sources multiples – usines, chauffage urbain, automobiles... - a un impact sur la qualité des eaux et des sols. La pollution des eaux de surface s'est diversifiée à partir d'activités humaines comme la déforestation (provoquant inondation et érosion), la construction de barrages, la canalisation de rivières, le comblement de zones humides. L'irrigation massive et l'agriculture industrielle ont fait croître la contamination directe des sols et des eaux souterraines. De multiples accidents de transport de produits toxiques (par route, rail, voies d'eau, conduites enterrées...) provoquent des pollutions de durée aléatoire. La pollution des nappes phréatiques peut résulter d'échanges avec les cours d'eau dégradés et d'affleurement au niveau de sols contaminés »¹⁶⁸.

L'un de ces problèmes environnementaux c'est la destruction de la couche d'ozone par les chlorofluorocarbures, inventés en 1928 et mis en œuvre dans la production industrielle à partir des années cinquante, période au cours de laquelle ces CFC représentaient des substances tant stables qu'inoffensives. C'est précisément dans la décennie 70 que ces gaz sont devenus dangereux, en détruisant l'ozone stratosphérique et en formant dans la troposphère des gaz à effet de serre qui ont des effets inquiétants et destructeurs.

Pour sa part, Edgar Morin dénonce également « l'asservissement massif des plantes (agriculture) et des animaux (élevage), l'asservissement des masses énormes d'humanité, et le surgissement de la mégamachine sociale avec son appareil central, l'Etat »¹⁶⁹. Cette nécessité de domestication et d'asservissement de la nature a eu une influence négative sur le devenir de l'humanité, en conduisant à l'asservissement de l'homme par l'homme et par l'instrument.

¹⁶⁸ Zilliox (L.), « Pollution et épuration des eaux », *La nature et les Risques*, op. cit., p. 213.

¹⁶⁹ Morin (E.), *La Méthode*, Tome 1 : la nature de la nature, Paris, Seuil, 1977, pp. 246 – 247.

A travers la réflexion sur l'environnement et les ravages causés par les différentes technologies, la catastrophe est devenue le thème majeur de certains travaux philosophiques, à l'instar d'une publication de Jean – Pierre Dupuy, qui met en cause l'aliénation, la perte de l'autonomie de l'homme en déclarant : « Il n'y a pas d'autonomie possible de l'homme en face de l'autonomie technique »¹⁷⁰.

Il y a eu notamment une catastrophe qui a préoccupé Jean-Pierre Dupuy, c'est l'explosion de la centrale nucléaire ukrainienne de Tchernobyl, qui traduit l'aveuglement du monde, les limites et dérapages de l'industrie nucléaire. La revue *Ecologie et politique* a d'ailleurs consacré son dossier d'avril 2006 à cette tragédie du 26 avril 1986 (*Ecologie et politique*, N° 32, Editions Syllepse, Paris, 2006). Cette catastrophe a non seulement fait des millions de pertes humaines, mais aussi contaminé les populations actuelles, victimes d'une radioexposition et détruit des paysages aussi bien en Ukraine qu'en Biélorussie, avec des villages rasés, des vies humaines, animales et végétales anéanties. Si l'on prend en compte les effets de radioactivité sur plusieurs millions de personnes installées dans ce milieu contaminé, on peut relever des cas de cancers, de cardiopathies, de pathologies inédites, de fatigues chroniques, ainsi que des effets irréversibles sur le génome humain. Cette situation met en évidence le caractère fataliste et apocalyptique des constructions de l'industrie nucléaire, qui, loin de se limiter à la simple visée de la dissuasion, condamnent aussi les hommes au drame et à l'impuissance. L'imprévisibilité des problèmes environnementaux générés par l'action humaine sur la biosphère met en évidence le fait que le rêve cartésien d'une maîtrise de la nature par l'homme grâce à l'avènement de la science moderne semble relever ou participer d'une prétention illusoire, car les divers dangers qui découlent de la technique montrent que l'homme n'est pas toujours capable de maîtriser sa « maîtrise » de la nature. C'est dire que par son pouvoir de manipulation et de domination de la nature, l'homme finit par en devenir le fossoyeur, sa maîtrise de la nature de la nature semble donner lieu à la non – maîtrise de celle – ci. De ce point de vue, le pouvoir de l'homme sur la nature paraît non seulement limité dans le temps et dans l'espace, mais encore porteur de dérives.

2 – De l'enjeu éthique de la gestion de l'environnement

Face à la crise qui affecte et menace la structure et l'avenir de l'environnement, quelques perspectives d'ordre éthique méritent d'être adoptées.

¹⁷⁰ Dupuy (J. P.), *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Seuil, 2002, p. 17.

On peut citer le cas de l'écologie profonde, qui représente un courant de pensée inspiré par l'éthique de la terre de l'Américain Aldo Léopold et systématisé par le philosophe norvégien Arne Naess. Ce courant met en avant l'idée selon laquelle la crise qui affecte l'environnement est principalement imputable à l'exacerbation par la civilisation occidentale de visées anthropocentristes. Dès lors, il conviendrait, selon ce courant écologique, de « remettre la vie et la biosphère au centre de notre système de valeurs »¹⁷¹.

Etant donné que la nature est porteuse d'une valeur interne, indépendante de l'action de l'homme, la considération de cette valeur inhérente à la nature devrait s'inscrire dans un nouveau système de valeurs susceptible de régir la communauté des espèces et de conduire à la mise en œuvre d'un élan de promotion des droits de la nature.

Mais, la difficulté à laquelle peut se heurter cette option qui prône le droit à l'existence de toutes les espèces est celle de l'impossibilité de mettre en place un système de valeurs qui se passerait de l'implication et de la volonté de l'homme. De même, il paraît absurde de définir un statut moral pour les autres êtres vivants de la nature.

C'est dire que toutes les solutions relatives à la protection et à la préservation de la nature impliquent la volonté et la conscience de l'homme. Il ne s'agit pas par-là ni d'absolutiser la suprématie de l'homme, ni de sombrer dans la dérive d'un anthropocentrisme primaire, malveillant, béat, calculateur et vicieux. Il est plutôt question de s'inscrire dans la voie lucide et humaniste de la responsabilisation de l'homme, en l'amenant à agir de manière consciente et respectueuse sur la nature, dans l'intérêt de la préservation de sa vie et de son avenir. C'est la perspective à laquelle tend à se rattacher l'œuvre du philosophe Hans Jonas¹⁷². Il est vrai que la nature elle-même porte et génère des déchets, mais les déchets les plus dangereux et les plus redoutables sont ceux de l'homme, de son action manipulatrice et destructrice sur l'environnement.

Pour Jonas, la préoccupation majeure que l'homme doit mettre en avant dans son agir vis-à-vis de l'environnement repose sur l'avenir de l'humanité. Une telle préoccupation semble se justifier par le fait que le développement accéléré de la technique et de l'économie marchande a contribué à offrir à l'homme des potentialités ou des capacités de nuisance et de destruction tant de la nature que de l'humanité. Ces pouvoirs grandissants dont dispose l'homme l'amènent à démolir et à déstructurer la biosphère

¹⁷¹ Bourg (D.), op. cit., p. 203.

¹⁷² Jonas (H.), *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. J. Greisch, Paris, Cerf, 1981.

ainsi que les bases mêmes de l'humanité. Dès lors, la responsabilité de l'homme est entièrement requise pour garantir à l'humanité une existence viable et stable. Aussi l'action humaine doit – elle être menée de telle sorte que ses effets soient compatibles avec la possibilité d'une vie présente et future. C'est d'ailleurs le sens de ce qui traverse l'œuvre de Jonas, à savoir une éthique de la responsabilité, qui peut permettre aux hommes de prévenir les effets désastreux de leurs actes présents et futurs, en envisageant le progrès du point de vue de son envers négatif, de sa portée négationniste. Il s'agit pour l'homme de rompre avec l'optimisme des Lumières, avec l'idéologie techniciste et positiviste qui surestime et considère la technique comme la solution de tous les problèmes. L'éthique de la responsabilité proposée par Jonas s'inscrit dans le sens d'une prise de conscience des dangers potentiels et réels qui peuvent être engendrés par le progrès technique tant sur le plan humain et social que sur le plan environnemental. Elle aiderait l'homme à développer une conscience critique et éthique vis-à-vis de la techno – science et de ses incidences, à se forger une attitude de prudence écologique et de prévention des dégâts de la technique afin de sortir du totalitarisme et de l'aveuglement d'une rationalité marchande et instrumentale et de poser des actions mesurées, destinées à assurer la survie du genre humain et de son espace vital.

Préserver la vie humaine, c'est en même temps créer les conditions d'amélioration et de viabilisation du milieu, de l'environnement dans lequel les hommes sont établis. Car la vie humaine implique une diversité de paramètres qui rendent possible et permanente. C'est dire qu'elle est fondamentalement dépendante de ses assises et de ses compléments d'ordre social, naturel, environnemental. On sait que la vie humaine n'est pas une vie isolée et autosuffisante. Elle est toujours menée en rapport avec d'autres êtres vivants et des structures indispensables qui l'accompagnent, la complètent et la confortent.

L'homme, par les atouts d'ordre moral dont il dispose, est appelé à exercer un contrôle régulier sur son action multiforme sur le réel en vue d'en limiter, d'en atténuer et d'en prévenir les conséquences malheureuses. Il doit être alors guidé par le souci d'orienter et de réorienter son action vers des fins qualitativement et humainement acceptables.

Par ailleurs, sur le plan politique, la solution à la crise environnementale peut reposer sur la mise en œuvre de mesures et de mécanismes qui s'inscrivent dans la visée du développement durable, présenté comme le développement qui répond aux besoins du

présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs¹⁷³. Le développement durable suppose et implique le respect des ressources naturelles qui conditionnent la vie humaine, à savoir l'eau, l'atmosphère, les sols, les autres êtres vivants. Il s'agirait alors de concilier le développement dans ses aspects sociaux et humains avec la survie de l'environnement, qui représente d'ailleurs le socle et le vivier même de l'existence présente et future de l'homme.

Cette option écologique nécessite, selon Dominique BOURG, le recours au principe de précaution¹⁷⁴, qu'il présente comme « principe qui, face à un risque incertain de dommages graves dans les domaines environnementaux et sanitaires, nous incite à agir pour le prévenir à la source, sans attendre la certitude »¹⁷⁵. Ce principe fonctionne comme une norme juridique que les industriels doivent intégrer et appliquer sous la forme de « procédure d'exploration du danger »¹⁷⁶. Dans le même sens, BOURG propose la mise en place d'une écologie industrielle, qui requiert la nécessité pour les industries de renoncer à l'exploitation des ressources naturelles en s'approvisionnant de déchets ou sous-produits industriels ; offrant ainsi la voie au recyclage de produits. Il apparaît, à la lumière de ces enjeux écologiques et humains du développement social et économique, que l'impératif éthique qui s'impose aux hommes reste celui de créer les conditions d'un développement durable et équitable c'est-à-dire un développement qui respecte aussi bien les générations futures que les ressources naturelles. Il s'agit, pour les hommes, de produire sans détruire et sans épuiser la nature, et par là d'en faire un bon usage¹⁷⁷, en mettant à profit la diversité biologique et en préparant l'avènement de la civilisation du futur, qui est et qui sera sans nul doute une civilisation tournée vers la culture écologique et vers l'usage des ressources renouvelables.

En même temps, le nouveau siècle, qui tend à s'afficher et s'inscrire comme un siècle de l'écologie, comme un siècle de l'éthique, au sens de la promotion de nouvelles valeurs, d'un nouvel humanisme, s'oriente vers la mise en place de conditions climatiques propices à l'émergence d'une civilisation porteuse d'idéaux de valorisation des différents êtres vivants et d'harmonisation des rapports entre la biomasse, la biodiversité et les biotechnologies.

¹⁷³ *Notre avenir à tous*. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Montréal, Canada, éditions du Fleuve, 1988.

¹⁷⁴ Bourg (D.), *Parer aux risques du lendemain, le principe de précaution*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁷⁵ Bourg (D.), « L'avenir de l'environnement », op. cit., p. 207.

¹⁷⁶ Idem.

¹⁷⁷ Larrère (C. et R.), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, éd. Aubier, 1997.

C'est dire qu'après la révolution industrielle et technologique, et la révolution communicationnelle, le grand défi auquel l'humanité semble actuellement confrontée est sans nul doute le défi de l'éthique environnementale, qui est censée préparer les hommes à asseoir et à vivre une révolution écologique. Dans ce sens, la terre est perçue comme un jardin que les hommes doivent cultiver avec prudence et avec un sens élevé de la responsabilité et de la conscience préventive. Cela revient à montrer que les solutions à la crise énergétique peuvent résider dans le développement des ressources d'hydrocarbures non conventionnelles, à l'instar des schistes bitumineux ou des hydrates de gaz ou même dans le développement de technologies nouvelles comme la pile à combustibles. L'un des défis qui méritent d'être relevés à l'heure actuelle se situe dans la nécessité d'accroître les efforts et les initiatives d'économisation d'énergies et de mise en place de filières alternatives.

Dès lors, depuis quatre décennies, la communauté internationale tente de mettre sur place des mécanismes juridiques et institutionnels destinés à promouvoir et à cultiver la prise de conscience écologique des populations. Les différentes conférences sur l'environnement organisées par les Nations Unies et les autres organismes spécialisés en la matière s'inscrivent dans cette visée de conscientisation des différents peuples de notre planète. Il est alors question d'inviter les hommes à comprendre la nécessité de l'écologisation tant de leurs pensées que de leurs actions, par la prise en compte des effets à long terme de leurs comportements vis-à-vis de la nature.

Toutes ces initiatives menées aux niveaux local, national, régional, transnational et planétaire visent essentiellement à mettre l'homme en confiance et en harmonie avec lui – même et avec la nature, à le réconcilier avec son environnement. C'est à cette condition de mise en harmonie de l'homme avec son milieu que l'on peut réaliser un développement à assise humaine et durable, c'est-à-dire un développement qui puisse intégrer les impératifs éthiques, les valeurs d'humanité, de solidarité avec la génération présente et surtout avec les générations futures. Cette solidarité avec les générations futures repose sur la prudence écologique, un usage conscient et responsable de la nature, renvoyant ainsi à ce que le philosophe et historien des sciences français Michel Serres appelle le contrat naturel¹⁷⁸. Ce contrat, qui apparaît comme un complément du contrat social, contribuerait à poser les fondements de l'écodéveloppement ou encore du développement durable, qui devrait impliquer la mise en œuvre tant de la viabilité économique, de la viabilité sociale que de la viabilité environnementale.

¹⁷⁸ Serres (M.), *Le contrat naturel. De la nature du droit aux droits de la nature*, Paris, éd. François Bourin, 1990.

La prise en compte des enjeux éthiques de la gestion de l'environnement est aussi préoccupante dans la réflexion de Edoh F. Bedjra sur « environnement et développement », où il note que « l'évolution de l'humanité ne doit pas se situer exclusivement au niveau de la transformation abusive de la nature mais aussi dans l'impérieuse nécessité de sa préservation »¹⁷⁹.

En fait, autant l'homme a besoin de la terre, autant la terre requiert la sagesse de l'homme. Il importe que l'homme noue un contrat avec la nature, de sorte que les différentes inventions qu'il réalise s'orientent vers la préservation des intérêts et des droits de cette nature.

3 – De la représentation d'un autre monde : regard sur l'utopie

Face aux conditions désastreuses et instables qui menacent la survie et l'avenir de l'humanité, dans un monde marqué par la destruction accélérée de l'environnement qui accompagne la quête de la croissance économique et technologique, quelques penseurs et mouvements écologistes s'attachent à la nécessité de l'avènement d'un autre monde.

Le caractère inacceptable et quasi inhumain de l'état présent du monde donne lieu non seulement à l'apparition ou à l'affirmation de mouvements altermondialistes, mais aussi à la mise en œuvre d'un genre littéraire appelé l'utopie. C'est dans ce sens que s'inscrivent certaines théories philosophiques, qui expriment le rêve d'un autre monde, en partant de la dénonciation de ce qui est et en recherchant ou en imaginant ce qui devrait être.

Il faut, de ce point de vue, remonter à l'Antiquité grecque et particulièrement à l'œuvre de Platon pour illustrer cette orientation de la philosophie de proposer à l'homme une lecture critique du monde existant, une prise de distance vis-à-vis du réel ambiant, et par conséquent un regard vers l'avènement d'un autre monde, vers l'ordre du devoir – être. Dans son dialogue intitulé *République*¹⁸⁰, Platon montre que la création d'une cité parfaite et juste nécessite que les philosophes deviennent rois ou que les rois deviennent philosophes. Cette conversion requiert des hommes la capacité de voir le véritable monde, à savoir le monde des idées, de la lumière et de la justice, qui dépasse celui des apparences, des ombres, dans lequel restent enfermés les hommes. C'est l'image qui

¹⁷⁹ Bedjra (E. F.), « Environnement et développement », *Environnement et développement humain*, Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, N°25, 2005, Abidjan (Côte d'Ivoire), p. 39.

¹⁸⁰ Platon, *République*, Livre VII, 514a – 517d, trad. Robert Baccou, Paris, Flammarion, 1958.

se dessine dans le mythe de la caverne, exposé au Livre VII de la République, qui compare le monde sensible à une caverne et les hommes qui y sont installés à des prisonniers, qui s'enferment dans des illusions, en confondant les ombres de la lumière projetée par le monde intelligible sur leur espace avec la réalité. Pour Platon, c'est le monde des idées qui représente le modèle du monde sensible, le lieu de la vérité et de la justice, des valeurs inexistantes dans le monde des apparences. Ce monde des idées, où s'incarnent la justice et toutes les essences des choses, renvoie à la cité idéale, au modèle de ce qui doit être, à l'autre monde qui devrait remplacer celui qui est. C'est dans cette perspective que se situe la métaphysique, qui, tout en distinguant deux ordres de réalité, envisage le passage de l'un à l'autre.

Il se dessine alors l'idée dominante dans la pensée grecque d'une nature qui doit tendre vers sa propre perfection et la nécessité pour les hommes d'accéder à un meilleur système possible, à des conditions propices à la vie bonne. Cette perception peut se légitimer par le fait que les Grecs sont traversés par l'idéal et l'image d'un monde naturaliste et cyclique, soumis à une succession permanente des régimes.

De son côté, Saint Augustin¹⁸¹ a proposé une philosophie de l'histoire, à travers une articulation du rapport entre deux cités spirituelles : la cité terrestre et la cité de Dieu, l'ici-bas et l'au-delà. La cité terrestre représente le monde de la corruption et de la chute de la nature humaine par le péché originel, où peut intervenir de l'extérieur la volonté divine pour apporter la grâce. Le monde suit alors une histoire rectiligne, orientée par le Christ et tournée vers une fin. Il s'agit là à la fois d'une projection de l'autre monde dans un au-delà transcendant et d'un sens de l'histoire, d'une marche de l'humanité vers le salut. Changer le monde, c'est conduire, par un effort moral, l'humanité vers le bonheur, vers son lieu naturel qui est le Bien.

Il faut rappeler que l'utopie est un genre créé par Thomas More, qui a servi de titre à son livre et qui émerge à la Renaissance, dans un contexte de transition et de réforme, qui fait apparaître l'utopiste comme un révolté et même comme un libérateur. Publié en 1516¹⁸², l'ouvrage de More consacre sa première partie à une critique sévère de l'état de l'Angleterre au début du XVI^e siècle, et la seconde partie à la présentation de l'île de l'Utopie, le lieu de nulle part, où il y a un Etat parfait avec ses côtés séduisants marqués par l'égalité, la justice, la tolérance religieuse, et ses côtés inquiétants, avec l'uniformisation des hommes, la guerre subversive vis-à-vis des ennemis de l'utopie.

¹⁸¹ Augustin (Saint), *La Cité de Dieu*, trad. Pierre de Labriolle, Paris, Garnier Frères, 1957.

¹⁸² More (T.), *L'Utopie*, trad. V. Stouvenel, Paris, Ed. Sociales, 1982.

A la suite de la Renaissance et de la mise en évidence de la science et du droit naturel modernes, une nouvelle conception de l'autre monde s'affirme avec le réalisme politique de Nicolas Machiavel, les théories du droit naturel de Thomas Hobbes, Jean-Jacques Rousseau, Emmanuel Kant, qui mettent en avant le rôle central des hommes, en tant qu'artisans des lois organisatrices de la cité, acteurs des changements et de leur histoire.

Mais, il convient de rappeler que cette idée d'un autre monde suscite chez Hans Jonas, une réaction de méfiance et de rejet, au regard des dérives et catastrophes générées par la rationalité technique, telle qu'elle s'est développée en rapport avec l'idéal émancipatoire des Lumières. L'ambiguïté qui marque et accompagne le progrès techno-scientifique et le caractère totalitaire, idéologique, dogmatiste et surtout instrumental dont s'entoure la rationalité technique montrent que les ambitions émancipatrices de l'humanité par la technique sont restées illusoires et ont tourné au désenchantement, au déclin moral de l'homme. C'est au regard de ces dérives nées de la surestimation extrême et de l'idéologisation de la technique¹⁸³ que Hans Jonas, tout en dénonçant le caractère utopique et dérapant du projet de transformation et de modernisation du monde par la technique, convie les hommes à prendre leurs responsabilités vis-à-vis de l'avenir, à observer une attitude de prudence à l'égard de ce projet techniciste de mise en place d'un monde nouveau et par là d'un homme nouveau ; projet qui s'accompagne de dérives totalitaires. Dans le *Principe responsabilité*, Jonas, en réfléchissant sur la technique, rejette le mauvais idéal de l'utopie et s'oppose à cet effet à Ernst Bloch, l'auteur du *Principe espérance* et l'un des principaux théoriciens de l'utopie, qui annonçait que la technique, grâce à son développement prodigieux, devrait permettre de changer la condition humaine et de reconsidérer l'histoire.

La réaction critique de Jonas se traduit en deux idées majeures. La première idée révèle que non seulement la nature n'est pas disposée à supporter un développement indéfini de la technique, au regard des problèmes cruciaux que pose ce développement, à savoir la pollution, la gestion des déchets, le problème des énergies renouvelables, mais encore le mode de vie inspiré par ce développement de la technique et adopté par les Occidentaux, avec son régime de surconsommation énergétique par tête, ne peut pas être étendu à tous les peuples et continents. La deuxième idée souligne que la technique, qui sous-tend l'ambition de maîtrise de la nature, échappe régulièrement au contrôle de l'homme.

¹⁸³ Habermas (J.), *La technique et la science comme idéologie*, trad. J.R. Ladmiral, Paris, Gallimard, 1973.

En tant qu'utopie en acte, la technique impose à l'homme ses finalités instrumentales, mécaniques, qui contribuent à le dresser, à le chosifier, à l'empêcher de proposer autre chose que ce que le système technique prévoit. La responsabilité de l'homme consisterait à prendre conscience des dérives de la technique, à surmonter les inégalités entre les hommes et la répartition inéquitable des richesses, la prise en compte du futur par l'usage des ressources renouvelables.

Au-delà des dérives totalitaristes qui sont imputées à l'utopie technicienne et du caractère sensiblement irréaliste des projets de nouveaux mondes, il convient de reconnaître que la littérature utopique, qui procède de la critique des travers de la réalité existante, offre la possibilité non seulement de remettre en cause ce qui existe mais aussi et surtout de repenser le réel, de mieux l'interroger dans la perspective d'inventer de nouvelles valeurs. Certes, on reproche aux créateurs de l'utopie, aux penseurs des mondes parfaits ou idéaux leur tendance à se détourner de considérations réalistes, à spéculer sur des réalités dont les conditions pratiques ne sont ni réunies, ni encore envisagées. Mais, il faut comprendre et admettre que cette littérature utopique comporte une vertu, celle de porter et d'inspirer l'idéal de liberté et le sens de l'audace¹⁸⁴. Elle représente, pour les penseurs, une arme critique pour la remise en question de l'ordre présent, et met en œuvre une invite à la prise de conscience, à la révolte et au renouvellement des conditions existentielles.

C'est cet idéal de mise en place de nouvelles valeurs, d'un nouveau et d'un autre monde, porteur d'un nouvel humanisme, qui est au cœur de l'engagement et des actions des altermondialistes. Pour ces partisans d'un nouvel ordre existentiel, l'ampleur de la propagation idéologique du néolibéralisme et de ses dérives nécessite une solution d'ordre philosophique, qui passe par l'impératif de penser autrement la société, le monde vécu. Il s'agit de proposer une théorie anticapitaliste, antilibérale, qui permette de défendre les idéaux d'un monde plus équitable, plus juste et plus humain. C'est dans ce sens que s'inscrivent les réflexions des philosophes et sociologues comme Daniel Bensaïd, Pierre Bourdieu, Alain Caillé.

La perspective de représentation d'un autre monde implique, selon Thimoté Dongotou, la nécessité de revoir les conditions actuelles du développement et de « pallier le dérèglement climatique »¹⁸⁵, puisque tel est le défi du XXI^e siècle. Ce défi éthique est si complexe qu'il met en jeu la vie, la survie des hommes et des autres êtres qui

¹⁸⁴ Legros (Martin) et Lacroix (Alexandre), « Insolente utopie », *Philosophie magazine*, N°1, Paris, Avril – Mai 2006, p. 44.

¹⁸⁵ Dongotou (T.), *Repenser le développement durable au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 99.

structurent l'environnement. Le développement durable serait encore une nouvelle utopie, s'il ne prend pas en compte l'intégralité de l'homme, s'il ne fait pas de la terre le lieu de la quiétude et de la permanence d'une existence digne et qualitative. Ce qu'il convient de faire pour l'homme, c'est de conclure la paix avec la terre, afin de garantir l'avenir de la planète et de l'espèce humaine. Il devrait également consolider sa conscience critique et morale, en construisant de nouvelles formes de solidarité et en mettant en place les conditions d'une mondialisation éthique, fondée sur un ancrage écologique remarquable. Tel est le sens de la reconstruction du concept de développement durable, à partir d'une éthique de la responsabilité présente et future, d'une prospective du sens humain. La révision des conditions actuelles du développement passent donc par la mise en œuvre d'une éthique du développement, de telle sorte que celui – ci s'affirme de plus en plus comme un développement réellement durable et solidaire, susceptible de préserver l'avenir de l'homme et de son environnement. Il convient alors de rééquilibrer et d'encadrer les rapports de l'homme avec lui – même et avec la nature. Les mécanismes techniques doivent être associés aux exigences humaines et aux enjeux éthiques liés à la prudence écologique et à la survie de toutes les générations.

Conclusion

Il ressort de cette réflexion que l'enjeu qui s'y dessine reste lié au défi éthique qui se pose à notre monde et qui requiert la nécessité de surmonter le totalitarisme et le rouleau compresseur de la techno – science, le pouvoir destructeur de l'homme sur la nature et par conséquent de répondre à l'idéal de mise en œuvre de l'éthique environnementale. Tel est l'intérêt majeur de la littérature et des réflexions sur la catastrophe et sur l'utopie, qui tentent d'orienter la vie humaine et par là le monde vers la conquête de nouvelles valeurs, porteuses d'un nouvel humanisme.

Bibliographie

Augustin (Saint), *La Cité de Dieu*, trad. Fr. Pierre de Labriolle, Paris, Garnier Frères, 1957.

Bedjra (Edoh F.), « Environnement et développement », *Environnement et développement humain*, Revue de l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, N° 25, 2005, Abidjan (Côte d'Ivoire), pp. 39 – 52.

Bourg (Dominique), « L'avenir de l'environnement », *La nature et les Risques*, Université de tous les savoirs, vol. 6, sous la direction d'Yves Michaud, Paris, Odile Jacob, 2002, pp. 196-208.

Bourg (Dominique), *Parer aux risques du lendemain, le principe de précaution*, Paris, Seuil, 2001.

Descartes (René), *Discours de la méthode*, Paris, Garnier Flammarion, 1966.

Dongotou (Thimoté), *Repenser le développement durable au XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Dupuy (Jean – Pierre), *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible devient certain*, Paris, Seuil, 2002.

Habermas (Jürgen), *La technique et la science comme idéologie*, trad. Jean – René Ladmiral, Paris, Gallimard, 1973.

Jonas (Hans), *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. J. Greisch, Paris, Cerf, 1981.

More (Thomas), *L'Utopie*, trad. V. Stouvenel, Paris, Ed. Sociales, 1982.

Morin (Edgar), *La Méthode, Tome 1: la nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977.

Platon, *République, Livre VII*, trad. Robert Baccou, Paris, Flammarion, 1958.

Serres (Michel), *Le Contrat naturel*, éd. François Bourin, 1990.

Zilliox (Lothaire), « Pollution et épuration des eaux », *La nature et les Risques*, Université de tous les savoirs, Volume 6, sous la direction d'Yves Michaud, Paris, Odile Jacob, 2002, pp. 209 – 223.